



Les associations pieuses dans les écoles

Comme dans la plupart des établissements d'enseignement au Québec, les écoles des Ursulines de Trois-Rivières favorisaient la formation d'associations pieuses étudiantes. Nous jetterons un court regard sur les Enfants de Marie dans ce numéro.

Les Enfants de Marie

Dans une brochure parue en 1932, on raconte sous forme de saynète l'origine de la Congrégation des Enfants de Marie, en France. Mgr de Pin, archevêque de Lyon, sanctionnait le 25 mars 1831 l'établissement de cette association par un document daté de ce jour, après une réunion préparatoire tenue en février de la même année. À l'origine de ce regroupement : Sainte Madeleine-Sophie Barat.



AUTR, cote 61-139

Cette religieuse commença par former son association pour les grandes élèves. *"Mais bientôt ces Associations d'élèves ne pouvaient plus suffire; aider l'adolescence n'était pas assez pour le zèle de la Sainte Mère; c'est aux jeunes filles qu'il fallait offrir l'appui d'une Congrégation de la Sainte Vierge."*

C***, Mlle L. de : Centenaire de la Congrégation des Enfants de Marie, 1932, p. 4.

Toujours selon cette même brochure, dans le livre d'or de cette première congrégation, on y lit en 1840 qu'elle adopte le vocable de Notre-Dame des Sept Douleurs. Cinq jeunes filles formaient le premier conseil.

Dans un manuel de prières pour les Enfants de Marie, paru à Trois-Rivières en 1900, on trouve une mention aidant les jeunes filles de l'association à se préparer à leur confirmation.

Cet extrait donne une bonne idée de la façon de vivre son engagement dans cette association dédiée à la Vierge.

"Le jour de la confirmation, commencez, dès votre réveil, à faire la préparation prochaine à la grâce qui vous attend; rendez-vous à l'église avec un saint empressement et une grande modestie; assistez à la sainte Messe avec une ferveur toute particulière, et pendant la cérémonie de la Confirmation, prenez bien garde de vous laisser dissiper par les objets qui vous environnent; que toute votre attention soit aux grandes choses qui se passent invisiblement et qui sont pour vous si importantes."

Nouveau formulaire de prières dédié aux Enfants de Marie, 1900, p. 615.



AUTR, cote IV-A-17-9006-061 procession au CMI

Voici en 1956, quelques règlements concernant l'admission des candidates et les qualités exigées, extraits d'un manuel publié à Montréal :

"IV. - Admission et exclusion

Art. 22. - Pour faire partie de l'Union des Enfants de Marie, il faut avoir une bonne conduite, et la volonté ferme d'observer les règlements de l'Union.

Art. 25. - Aucune Enfant de Marie ne sera admise à la consécration sans avoir donné satisfaction durant une probation d'au moins un an.

Art. 26. - La consécration est de soi perpétuelle. Il est à recommander de la renouveler tous les ans.

Art. 28. - Toute jeune fille qui désire faire partie des Enfants de Marie doit accepter un minimum de pratiques chrétiennes, qu'il faudrait tendre à dépasser: la confession mensuelle, la communion hebdomadaire, le chapelet quotidien, auquel il faut ajouter un bref examen de conscience et quelques minutes de réflexion ou de lecture spirituelle."

Manuel des Enfants de Marie, 1956, pp. 7-8.

**Les Enfants de Marie
et les annales**

Dans les archives du monastère de Trois-Rivières, sont conservés quelques

registres des Enfants de Marie du Pensionnat des Ursulines, puis du Collège Marie-de-l'Incarnation. On y retrouve les inscriptions (1867-1933) et les comptes-rendus des réunions (1922-1951).

Une autre source intéressante est le registre des annales du monastère où la Congrégation est mentionnée à quelques reprises. En voici quelques-unes dont la première revêt une importance capitale :

"1864, 12 décembre : Etablissement de la confrérie des Enfants de Marie au Pensionnat et à l'Externat.

1887, 17 mai : Procession à l'oratoire des Enfants de Marie.

1887, 8 décembre : A 9 heures a-m. réception de 21 Enfants de Marie, pensionnaires et quart-pensionnaires.

1912, 8 décembre : Ce matin, la réception des Enfants de Marie a été faite bien solennellement par Mgr Cloutier. Le sermon de sa Grandeur a été bien beau. La Sainte Vierge protège son enfant dans le choix d'un état de vie, dans le cours de la vie et à la mort.



AUTR, cote 36-019

Il est difficile de savoir quand cette association pieuse a pris fin. Il n'en existe aucune trace dans les annales. Quant aux documents des archives, nous avons les registres des comptes-rendus de réunion jusqu'en 1951. D'autre part, le plus récent volume est le manuel cité plus haut qui date de 1956. Il est plausible de dire que le Concile Vatican II et l'ensemble de réformes qui découlent du rapport Parent dans l'éducation ont amené progressivement la disparition des Enfants de Marie.

Par contre, on a retrouvé au Collège Marie-de-l'Incarnation, jusqu'à récemment, deux groupes axés sur la spiritualité pour les jeunes : les Amis de Jésus et les Brebis

de Jésus.

Congé pour Noël et le Jour de l'An

Pour la période des Fêtes, le Service des Archives sera fermé :

le **lundi 26 décembre** 2011
et
le **lundi 2 janvier** 2012

Merci de votre compréhension.



AUTR, 24-007

**L'équipe du Service des
Archives vous souhaite
un très joyeux Noël
et une bonne année 2012 !**

Santé et paix du coeur !